

Annexes au Cerfa n°14734*2

LIDL
Route du Mans
72220 ECOMMOY

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE (ART. R122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)



PROJET DE CREATION DE STRUCTURE COMMERCIALE

LIDL

Direction Régionale Sorigny (DR18)
Z.A.C Isoparc de Touraine
37250 SORIGNY

Contact : M. Jean-Baptiste FONGARNAND, Responsable Développement Immobilier

AFFAIRE N° 2104-02

Date d'édition du rapport : 08/09/2021

AUTEURS : Emilie EHRET ; Email : emilie.ehret@socotec.com ; Tél. : 02.43.28.16.52

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - Agence Atlantique

167, rue de Beaugé – CS 51413 – 72014 LE MANS Cedex 2

Tél : (+33)2 43 28 16 52

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 3 600 100 euros

Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France
834 096 497 RCS Versailles – APE 7120B - n° TVA intracommunautaire : FR 00 834096497 - www.socotec.fr

LISTE DES ANNEXES A FOURNIR

8. Annexes		
8.1 Annexes obligatoires		
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

Annexe 7 : Cartographie du zonage de prélocalisation des zones humides

Annexe 8 : Carte de localisation des aires d'alimentation des captages AEP

NOTA : l'annexe 1 est indépendante du présent dossier



ANNEXE 1

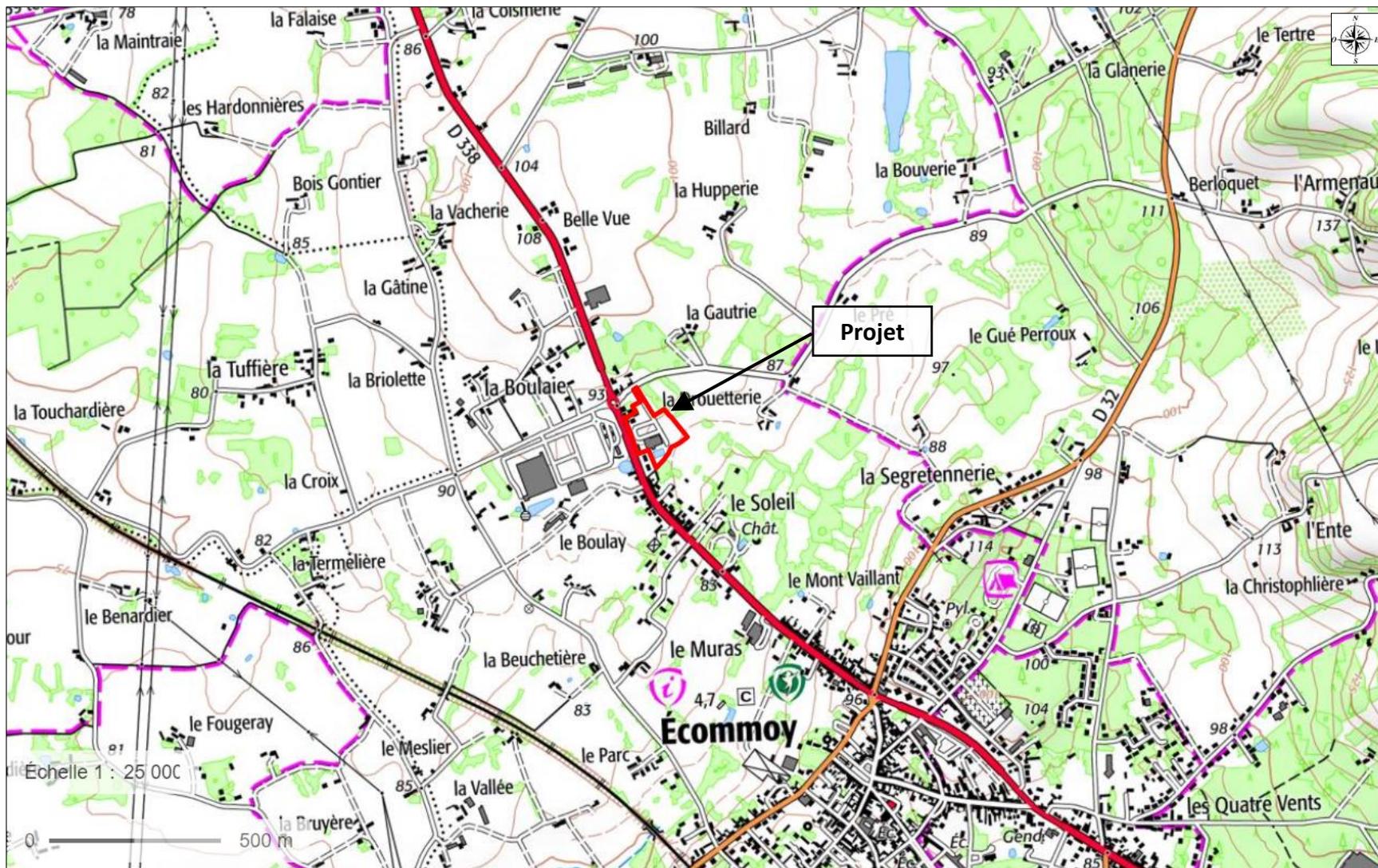
Informations nominatives au pétitionnaire

ANNEXE INDEPENDANTE



ANNEXE 2

Plans de situation au 1/25 000 sur fond IGN





ANNEXE 3

Photographies du site et de ses abords



Figure 1 : Localisation des prises de vues

1



2





ANNEXE 4

Plan du projet



- Circulation VL / PL
- Stationnement voitures PMR
- Stationnement voitures familles
- Stationnement VL
- Stationnement avec borne de recharge électrique
- Stationnement avec prérequis pour installation ultérieure d'une borne de recharge électrique
- Espaces engazonnés
- Boutisses (cheminement piétons)
- Spectre du bâtiment existant à démolir superficie de : 1592 m²
- Bâtiment existant à conserver
- Stationnement deux Roues
- Circulation PL
- Circulation VL
- Circulation Piétons
- Limite de terrain
- Limite constructible
- 1 Raccordement EU
- 2 Raccordement EP
- 3 Raccordement EAU
- 4 Raccordement EDF
- 5 Raccordement TELECOM
- 71 Arbres



MAGASIN :
LIDL Ecommoy
118 Route du Mans 72220 Ecommoy

DR :
DR-18 SORIGNY
ZAC Isozars de Touraine • 37250 SORIGNY

DESIGNATION :
PLAN MASSE

TYPE MAGASIN:
T 14FR

Echelle :
1/1000

Type de Surface	Désignation	nombre ou m ²	Type de Surface	m ²	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
1. Nombre de places de parking		134	8. Surface totale des VRD	9223	1. Espaces plantés :		50%	8. Clôtures		
dont nombre de places PMR		6	dont Surface VRD stationnement		• % d'espaces verts			9. Bassin de rétention		
dont nombre de places familles		3	dont Surface Aires de stationnement		- % d'espaces libres plantés			10. Couleurs (posées (RAL)		
dont nombre de places véhicules électriques		6	pour le savoir le ALUM PCBE		- nombre d'arbres		71	11. Surface panneaux de façade		
dont nombre de places sous ombrières		20	10. Surface photovoltaïque en toiture	887	2. Implantation des constructions :			12. Surface panneaux composites		
dont nombre de places en enrobés		28	11. Surface ombrières photovoltaïques	545	- par rapport aux voies		5m	13. Surface autre revêtement		
dont nombre de places en pavés drainants		6	12. Surface terrain h/h/h	18185	- par rapport aux limites séparatives		3m	14. Hauteur maximale des constructions		
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL Induse		13. Emprise au sol	2396	3. Places de stationnement :			15. Type de toiture		
3. Surface du parking non couvert (enrobé)	Aire de circulation des PL Induse	6743	14. Surface totale des enseignes		• voitures	1/100m ²	134	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux		
4. Surface de table de circulation du camion (aménagement pour les projets dans la région administrative de l'Île de France)	Aire de circulation des PL Induse (le cas échéant)		15. Surface de la façade commerciale		• vélo (le cas échéant)		10	17. Zone PGRI et/ou PPII		
5. Surface de places de stationnement et voirie DRANANT			SURFACE DE VENTE REGLEMENTAIRE	1418,5	3.1. Limitations			18. Zone PLU		
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE			SURFACE DE PLANCHER LIDL	2385	- H Air			19. Zone SCOT		
7. Surface rampe de quai béton			(article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface tassée)		- H SRU			20. Volume déblais		
8. Surface totale des espaces verts dont Surface effective des EV		8942	SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1418,5	- autres			21. Volume remblais		
			SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES		4. Emprise au sol maximale CES : (surface tassée)		14%	Présence de tourne à gauche (axe principal)	Oui	Non
					5. Toiture : pente		3,50°	En entrée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					6. Zone constructible			En sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					7. Ratio volume bâtiment réalisable					

PHASE
APD

DATE
20/08/2021

INDICE
10

Dessinateur :
A.Nout

ARCHITECTE :



ANNEXE 5

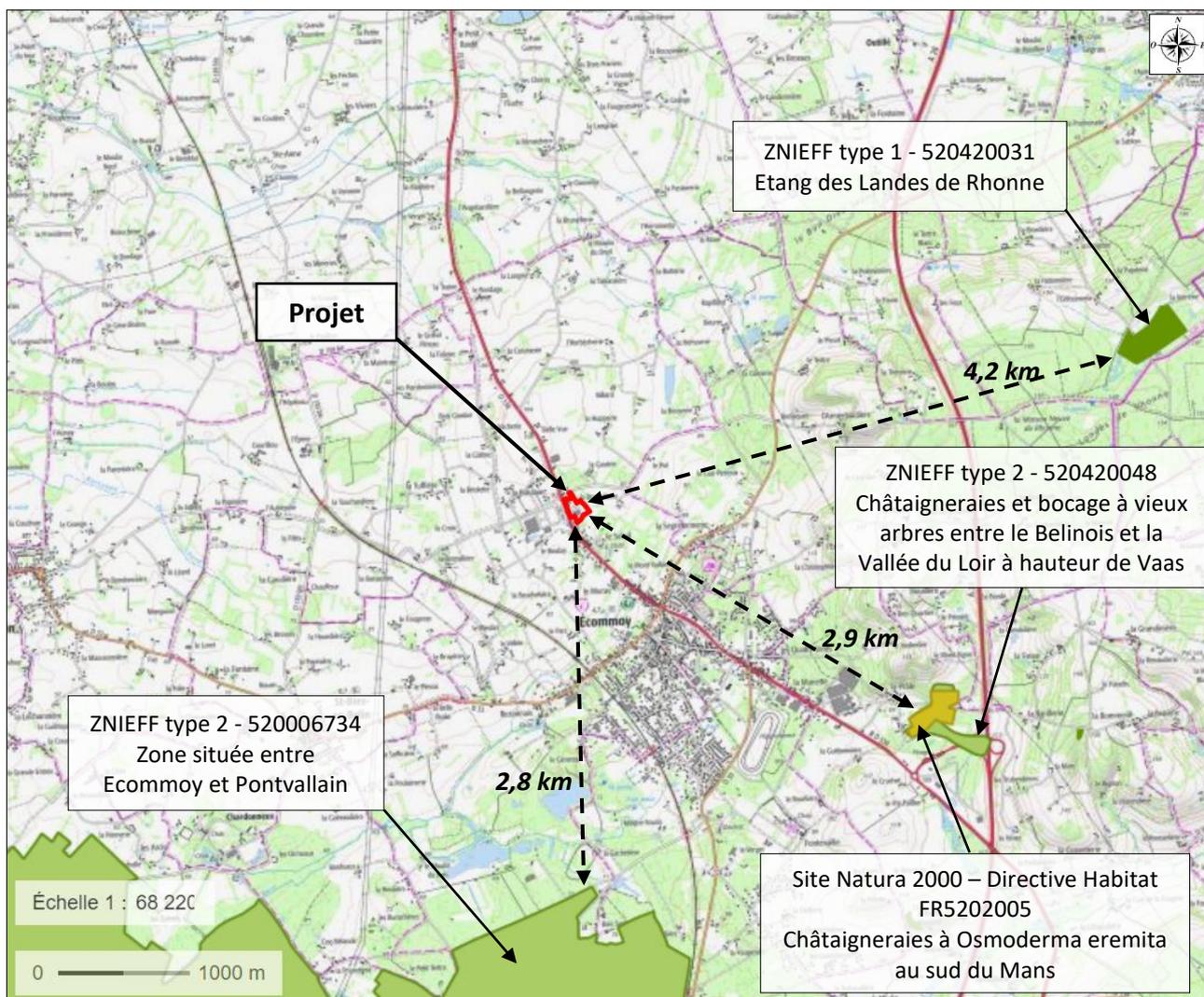
Localisation du projet sur fond de vue aérienne





ANNEXE 6

Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques





ANNEXE 7

Cartographie du zonage de prélocalisation des zones humides



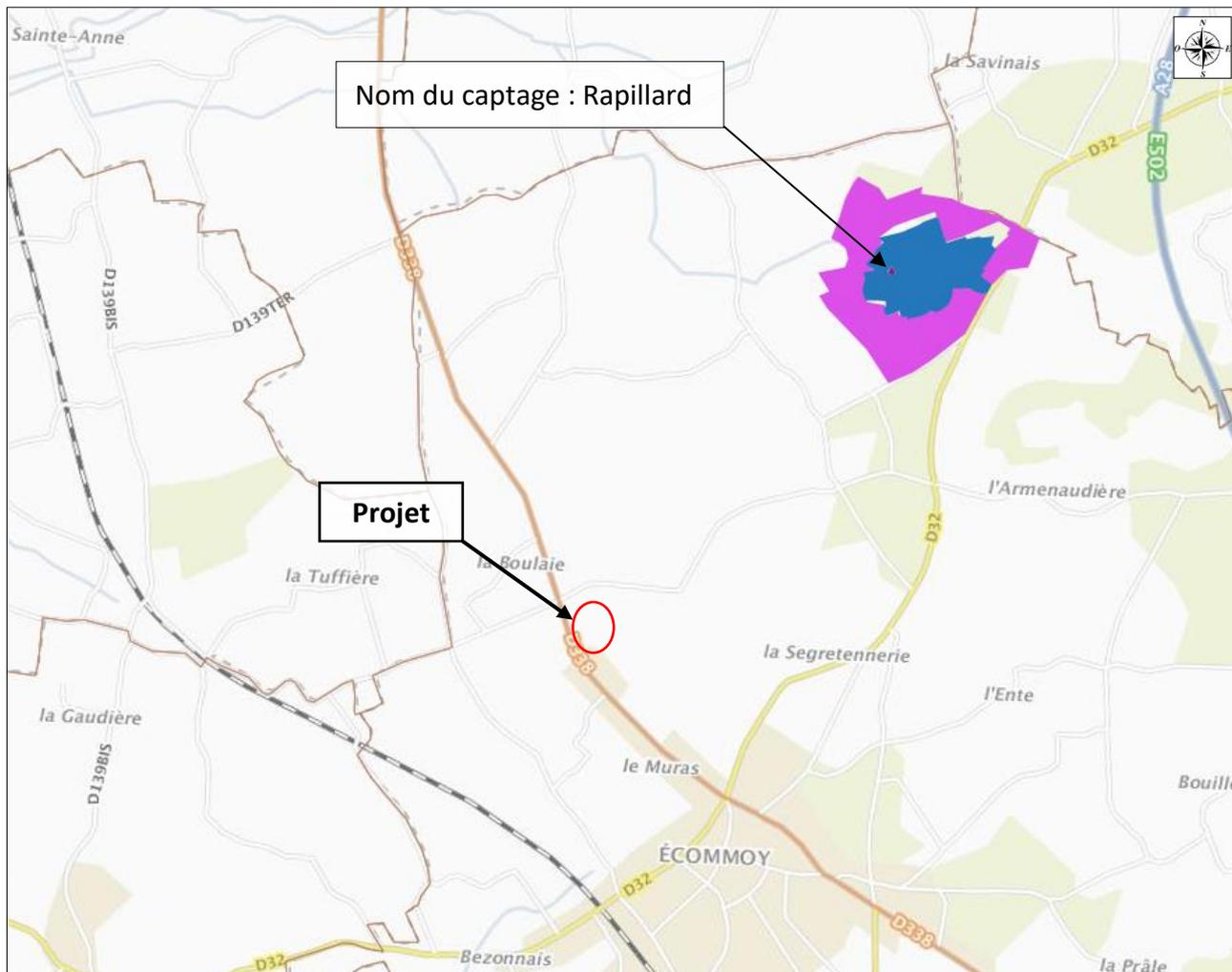
Le projet n'a pour le moment pas fait l'objet d'investigations concernant la présence potentielle de zones humides. De telles investigations pourront être réalisées, si nécessaire, dans le cadre du dossier loi sur l'eau. Au regard des habitats observés sur le site, la probabilité de présence d'une zone humide est faible.

Les espaces verts à l'Est du site, jouxtant les zones prélocalisées, seront en grande majorité préservés dans le cadre du projet, garantissant l'absence d'impact sur les potentielles zones humides présentes à proximité du projet.



ANNEXE 8

Carte de localisation des aires d'alimentation des captages AEP



-  Périmètre de protection immédiate
-  Périmètre de protection rapprochée
-  Périmètre de protection éloignée